



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-81821>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-81821**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-76128

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Territoire D'Energie Var

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 25830274400044

Ville : BRIGNOLES

Code postal : 83170

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Installation de panneaux photovoltaïques en ombrière sur l'aire de covoiturage située sur la commune de Rocbaron

Code CPV principal - Descripteur principal : 45261215

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La Communauté d'Agglomération de la Provence Verte a confié à TE83 la mise en oeuvre d'un projet d'installation de panneaux photovoltaïques en ombrière auto lestée de 54 kWc sur l'aire de covoiturage située sur la commune de Rocbaron. L'installation comportera au total trois ombrières réparties sur l'aire de covoiturage

Critères d'attribution : La valeur technique est évaluée suivant les éléments contenus dans la grille d'analyse de valeur technique. L'entreprise qui dispose du plus de points reçoit la note de 20/20. Les candidats suivants sont notés proportionnellement à l'écart de points constaté avec le mieux-disant sur ce critère. Note Vtech candidat suivant = 20 x Points du candidat examiné / Points du candidat le mieux disant : 60% Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en Ht. L'entreprise qui présente la meilleure offre reçoit la note de 20/20. Les candidats suivants sont notés proportionnellement à l'écart de prix constaté avec le mieux disant sur ce critère. Note Prix candidat examiné = 20 x Prix candidat mieux-disant / Prix candidat examiné. : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 25/08/2026 à 12h00, lire 31/08/2026 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/08/2026